



QUEL QUE SOIT LE RESULTAT DES LEGISLATIVES LES PROBLEMES RESTERONT

Il est aujourd'hui certain que l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct sera reportée au printemps 1979, c'est à dire fâcheusement retardée d'un an par rapport au calendrier initialement fixé. Nous devons utiliser au mieux ce report d'un an pour aider nos concitoyens à prendre conscience de l'enjeu d'une élection dont leur avenir dépendra pour une très large part.

Quel que soit le résultat des élections législatives, les problèmes resteront posés. La France seule ne peut pas faire face au bouleversement structurel et durable des données de la situation mondiale : pénurie et renchérissement des matières premières et des ressources énergétiques, désordre monétaire, concurrence des produits bon marché des pays en voie de développement, et rapports menaçants de vassalité avec les super-grands. Repliée sur elle-même, la France serait vouée à la décadence et à l'esclavage.

C'est en s'intégrant dans une Europe fédérée, sans perdre sa personnalité et ses responsabilités propres que la France assurera son salut et son indépendance. C'est la seule voie vers le redéploiement industriel, l'organisation des échanges sans recours au protectionnisme destructeur, et en conséquence la reprise d'un taux de croissance permettant le plein emploi. C'est par l'Europe unie parlant d'une seule voie que s'affirmeront la vocation internationale de la France et son refus de tout asservissement.

L'élection au suffrage universel direct du Parlement européen est une étape essentielle dans la construction d'une Europe fédérée. Les élus ne seront plus comme aujourd'hui les élus des parlements nationaux. Ils seront les élus du peuple européen dont ils tiendront leur légitimité et qui leur donnera mission de faire l'Europe. Pour que leur mission et leur légitimité ne soient pas contestées, il faut une levée en masse du peuple européen pour faire connaître sa volonté le jour de l'élection. Une faible participation serait un désastre et condamnerait l'Europe.

Trop nombreux encore sont nos concitoyens qui ne se sentent pas directement concernés par la réalisation d'une Europe unie. Tous ceux qui lisent ou qui liront ce bulletin trimestriel doivent être d'ardents propagateurs de la cause européenne. Qu'il me soit permis de leur demander de se joindre à nous au sein de l'Union européenne des fédéralistes et de participer ainsi à une action qui sera déterminante pour le succès de l'élection européenne.

Professeur JEUNE
Président de l'U.E.F. Rhône-Alpes

DES JUMELAGES A L'EUROPE DES PEUPLES

Les XIIème Etats-Généraux des Communes d'Europe, réunis en juin 1977 à LAUSANNE, ont rappelé que les jumelages avaient été conçus par le Conseil des Communes d'Europe, dès sa création, comme moyen essentiel pour développer l'esprit européen au sein des populations. En conséquence les rencontres et échanges entre communes jumelées doivent tendre à susciter partout l'esprit de solidarité et le sens communautaire, en donnant l'occasion aux participants de débattre ensemble des problèmes communs aux pays européens.

Ces mêmes Etats-Généraux réaffirmaient solennellement que l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct représentait une mesure de démocratisation essentielle à la construction européenne. Les communes jumelées, qui ont tant fait pour que se développe l'esprit européen, doivent tout mettre en oeuvre pour préparer l'élection européenne afin qu'elle réussisse : c'est-à-dire qu'elle soit marquée par une très large participation des électeurs au scrutin. En effet, les adversaires de l'élection européenne, les nationalistes de tout bord n'ont pas désarmé. Battus sur le terrain de la loi, de la décision démocratique du Parlement, leur but sera désormais de minimiser, par tous les moyens à leur disposition, la portée de la première élection européenne.

La campagne pour cette élection doit être l'occasion d'engager un débat de fond sur les problèmes qui sont l'objet de l'intérêt et de l'inquiétude de nos compatriotes : le chômage, l'inflation, le désordre monétaire, les inégalités sociales et régionales, l'obtention de droits civiques pour les travailleurs immigrés, la protection de la nature et du cadre de vie, la reconnaissance de l'équivalence des diplômes, le contrôle des multinationales, l'aide aux pays en voie de développement, les perspectives d'élargissement de la Communauté, l'extension de la démocratie, la consolidation de la détente : étape vers la Fédération mondiale et la Paix.

Un Parlement élu devrait proposer des solutions à ces problèmes et en tant que représentant des citoyens d'Europe, obliger les gouvernements à agir.

Nous devons avoir conscience de l'importance historique de l'enjeu quelles que soient les dernières manœuvres des ennemis de l'Europe et sans prêter l'oreille aux lamentations des misanthropes de la politique. Nous tenons maintenant l'instrument qui nous a tant fait défaut au cours de ces vingt années écoulées. Il est de notre devoir qu'il soit efficace.

Les Comités de jumelage ont, dans cette perspective, un rôle irremplaçable à jouer : celui d'être des centres de diffusion et d'information européenne. Nous sommes là pour les aider dans cette tâche afin que naisse l'Europe des Peuples.

Maurice PIC
Sénateur-Maire de Montélimar
Président "Rhône-Alpes"
du Conseil des Communes d'Europe

TRIMESTRIEL D'INFORMATION EUROPEENNE ET FEDERALISTE

26, RUE SALA - 69002 LYON

C P P A P 56256 - Directeur de la Publication : J.L. PREVEL

Comité de Rédaction : J.F. BILLON - J.M. DUBOS - A.M. GORDIANI -

M. JEUNE - Y. PAGES - P. SZYNKA

Imp. sp.



NOTRE CAMARADE RENE LAPLACE N'EST PLUS

C'est avec tristesse que nous avons appris que RENE LAPLACE, né le 17 août 1904, nous avait quitté le dimanche 5 février des suites de complications post-opératoires.

Il était un militant fédéraliste de la première heure et avait occupé les fonctions de Président de la section de Rhône-sud (Oullins) et de Vice-président du Comité Directeur régional de l'Union européenne des fédéralistes.

Il était également conseiller municipal de Oullins depuis 1959 et avait été pendant de nombreuses années premier adjoint au maire de cette commune.

Non seulement en tant qu'élu municipal mais aussi en tant que militant fédéraliste il fut profondément attaché au jumelage de sa ville avec Nürtingen (RFA) et y consacra beaucoup de ses efforts.

Il donne à tous un exemple de militantisme.

Il restera toujours présent parmi nous.

SOMMAIRE

Quel que soit le résultat des législatives les problèmes resteront	1
Des jumelages à l'Europe des Peuples	1
Notre camarade René Laplace n'est plus	2
Fédéchoses pour le Fédéralisme - Nouvelle formule	2
Le Conseil des Communes d'Europe	3
A Privas : une manifestation européenne réussie	3
Congrès de l'U.E.F. Rhône-Alpes	4
Le Congrès vu par la Presse Régionale	5
Deuxième Congrès de la J.E.F. - France	6
Bruxelles : novembre 1977 - Congrès de l'Union des Fédéralistes européens - Rapport politique du Président Mario Albertini	7
Vers l'Europe	8 et 9
Les neuf se préparent	10

"FEDECHOSSES POUR LE FEDERALISME" sort son premier numéro avec une nouvelle formule c'est à dire un contenu et une diffusion différents de ce que certains d'entre vous, abonnés ou sympathisants ont pu connaître.

"Fédéchoses" fut créé en 1973 par un groupe de jeunes fédéralistes, surtout lyonnais, avec pour objectif de répandre en France l'idée fédéraliste dans des milieux jeunes que les organisations ou revues fédéralistes jusqu'alors ne touchaient pas. Fédéchoses a donc servi de lien, de moyen de communication et d'expression pour des jeunes militants ou sympathisants fédéralistes, isolés ou faisant partie de groupes en cours de constitution.

En 1975, la section française de la J.E.F. tint son premier Congrès à Lyon et aujourd'hui, au lendemain de son deuxième Congrès réuni à Nancy en décembre 1977, la revue, c'est à dire l'équipe qui l'animaient, a pensé qu'elle avait atteint les objectifs qu'elle s'était fixés, mais que peut-être d'autres tâches liées au développement des activités fédéralistes européennes dans notre région appelaient une refonte de Fédéchoses.

En effet, depuis que l'échéance de l'élection européenne apparait comme un objectif proche et réalisable, ceux qui pendant des années ont prêché dans le désert voient aujourd'hui leurs rangs grossir, les sections nouvelles fleurir, les actions se multiplier. Jusqu'alors il manquait à ces militants, adhérents ou sympathisants de la région Rhône-Alpes un moyen d'être régulièrement informés des actions à tous les niveaux (européen, français, régional, local), un moyen aussi de répandre les analyses des fédéralistes concernant la vie politique, un moyen enfin d'échanger, de proposer, de confronter, de partager nos réflexions et nos expériences.

C'est ce que propose aujourd'hui Fédéchoses pour le Fédéralisme avec une équipe de rédaction plus ouverte aux fédéralistes européens de la région Rhône-Alpes souhaitant une diffusion plus large et un contenu ouvert à tous ceux qui voudront apporter leur contribution, leur réflexion et leur action dans la perspective de l'unité fédérale de l'Europe.

Jean-Luc Prevel

FEDECHOSSES - Pour le Fédéralisme

26, rue Sala
69002 LYON

ABONNEMENT : 20 F

ABONNEMENT DE SOUTIEN : 50 F

ABONNEMENT MERITANT : 250 F

Tout versement à la souscription permanente . . . par mandat, C.C.P., chèque bancaire
à l'ordre de Jean-Luc PREVEL.

Le Conseil des Communes d'Europe, organisation inter-européenne de pouvoirs locaux, regroupe les collectivités locales et régionales en tant que telles. Deux idées forces ont présidé à la naissance du C.C.E. : la création d'une conscience européenne, le renforcement de l'autonomie locale, la deuxième étant en fait un "corrolaire" de la première. Le C.C.E. a depuis toujours pris position sans réticence pour l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct, et dès

les 11ème Etats-Généraux à Venise en 1954, la résolution finale affirmait "que le but premier du C.C.E. est l'institution d'une communauté politique, économique et sociale soumise à un contrôle démocratique émanant du suffrage universel direct". Le moment est venu où il ne s'agit plus de réclamer le principe de l'élection, mais de participer à sa réalisation par une action directe auprès des élus et des populations.

A Privas : une manifestation européenne réussie

Privas. — C'est dans la salle du théâtre municipal de Privas, pavée aux couleurs européennes qu'a eu lieu le second colloque national et le premier régional sur la communauté européenne et pour sensibiliser l'opinion sur les élections au parlement européen qui auront lieu en 1978.

Cette manifestation était organisée par le comité départemental de liaison des villes jumelées de l'Ardèche, et les maires et responsables des associations de l'Europe Unie de Privas, Annonay, Aubenas, Le Teil, Saint-Péray, Bourg-Saint-Andéol et Tournon y assistaient. Nous avons noté la présence parmi les nombreuses personnalités de M. Henri Rouanet, préfet de l'Ardèche.

On était accueilli par les majorettes de Privas et c'est l'orchestre du lycée Vincent-d'Indy qui a joué l'hymne européen « l'hymne à la joie » de Beethoven.

M. Pascal, président du comité départemental, a rappelé que celui-ci avait été créé en 1976 et a précisé les raisons de cette réunion qui rassemblait un nombre imposant de participants. Il a salué en particulier des délégations venues spécialement de Weilburg et Tortona, villes jumelles de Privas.

M^e Chaix, maire de Privas, a déclaré que la constitution de l'Europe est une longue marche, pendant de longues années des gouvernants s'en sont occupés. Sur le plan de la commune les liens avec les villes jumelles n'ont cessé de se resserrer.

Les élections sont prévues, certains sont encore réticents, et cette réunion a été organisée pour en expliquer les raisons.

Deux films ont été projetés : un sur les institutions européennes qui explique leur rôle et leur fonctionnement, l'autre sur l'industrie et la communauté. Deux films très intéressants.

M. Sergent, conseiller général de l'Essonne et secrétaire général de l'association française pour le conseil des communes d'Europe, a fait un exposé liminaire.

Il a fait remarquer que Privas était déjà une ville européenne de tradition, qui a reçu le drapeau d'honneur de l'Europe, puis il a évoqué la constitution de la communauté. Le marché commun date de 1958, mais certains mènent le combat depuis 25 ans pour l'Europe. Il a rappelé les raisons d'être de l'Europe : après la guerre de 1939-45 l'Europe était exsangue et dévastée, des hommes ont pris conscience de la folie de se battre entre eux. L'Europe a joué un rôle important au cours des siècles. Par exemple notre pays est puissant dans le monde, mais maintenant des nations qui ne comptaient pas ont pris de l'importance et connaissent un développement industriel et démographique. Aucune nation européenne seule ne peut jouer un rôle dans le monde face aux Etats-Unis et à l'U.R.S.S. Si les nations européennes ne restent pas unies, elles deviendront les satellites des deux grands, elle sera la proie de leur impérialisme.

Puis M. Sergent a précisé les raisons économiques du Marché commun qui est une sorte d'union douanière. Le côté positif est que le taux de croissance a permis une élévation du niveau de vie, mais les problèmes actuels ne sont pas tous réglés en particulier le problème monétaire.

Pour l'industrie on a supprimé les droits de douanes et les contingentements. Pour l'agriculture, partout on pratique une politique de soutien constant. On ne pouvait libérer les échanges, on a rapproché les prix. On a fixé des prix indicatifs et fait des prélèvements ou donné des subventions aux frontières. Il y a rupture de l'unité des prix et de là des difficultés. « Le marché commun ne peut survivre sans une monnaie commune, sans la mise en place nécessaire de l'union économique et monétaire. Il faut essayer de constituer l'Europe sur les plans social et économique avec nos alliés pour les rendre plus justes, plus équitables et plus indépendants » a-t-il conclu.

M. Lisini qui représentait la ville de Tortona, a préconisé un parlement qui décide et une Europe économiquement plus forte. Il a attiré l'attention sur les sept millions de chômeurs et les trois millions de jeunes qu'il faut aider. Les pays les plus riches doivent aider les plus pauvres. C'est un appel à la solidarité qu'il a lancé.

M. Messerschmidt, président de l'association des communes d'Europe de Weilburg, apporte le salut du maire et des amis des Privadois. Les élections feront faire un pas important vers un avenir plus sûr. « Construisons la maison commune de l'Europe, a-t-il dit, pour les époques de tempêtes et pour les jours de soleil ».

Un débat s'est instauré et M. Sergent, M. René Bayet, vice-président de la communauté urbaine de Lyon, secrétaire général du comité régional des commu-

nes d'Europe, M. Albert Cordiani, délégué général du comité régional Rhône-Alpes des communes d'Europe ont répondu aux questions posées.

Pour l'admission de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce une période transitoire a été demandée par la France.

Les douanes intérieures contrôlent les marchandises en raison de la différence des taux de T.V.A.

On va vers l'harmonisation des lois sociales, l'équivalence des diplômes, des actions sont menées contre le chômage des jeunes et la crise économique et de l'énergie.

La politique étrangère et la défense nationale resteront en dehors de la politique communautaire mais avec des concertations sur le plan commercial; voici quelles ont été les principales réponses aux plus importantes questions posées, avant que ne soit levée la séance.

le "Dauphiné Libéré"
et "Le Progrès"
"Drôme - Ardèche"

26 novembre 1977 (même rubrique)

CONGRES DE L'U.E.F. RHONE - ALPES

DE L'ELECTION DU PARLEMENT EUROPEEN A L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE.

La région Rhône - Alpes de l' U.E.F. a tenu son Congrès le samedi 10 décembre 1977. Celui-ci s'est déroulé au PALAIS DES CONGRES, à LYON, sous la présidence du Professeur M. JEUNE et avec la participation de :

- M. Raymond RIFFLET, Directeur général chargé de Mission à la Commission des Communautés européennes (Bruxelles)
- M. Jean-Pierre GOUZY, Président de l'Association des Journalistes européens (France)
- M. MARTINS de l'Europa Union (FRANKFURT)
- M. CASTELLAZZI du Movimento Federalista Europeo (TORINO)
- M. NUSSBAUM, Conseiller Municipal de GENEVE
- M. EGGIMAN de l'Union européenne (LAUSANNE)

Après avoir entendu le rapport de Jean-Francis BILLION et de Jean-Luc PREVEL sur l'action politique menée depuis le dernier Congrès et celui de Bernard GIROUD et Patrick SZYNKA sur les actions à mener dans l'avenir, le Congrès a voté, à l'unanimité l'importante résolution que nous reproduisons page 6.

Ce Congrès a réuni une nombreuse assistance comprenant non seulement les adhérents du Mouvement mais également les représentants des communes jumelées et de nombreuses personnes qui avaient signé, en son temps, la pétition, pour l'élection directe du Parlement européen.

La presse régionale a fait un large écho à cette manifestation ainsi que FR 3 dans son émission du lundi 12 décembre.

Albert M. Gordiani

Trois Valentinois élus au comité régional de l'Union des Fédéralistes européens

On nous communique :

Samedi dernier, avait lieu à Lyon un rassemblement important organisé par l'Union des Fédéralistes Européens du comité régional Rhône-Alpes. La section de Valence et de sa région avait envoyé une importante délégation et le comité de jumelage de la ville de Valence était également représenté. Le matin, les membres du comité régional, sous la présidence du professeur Jeune, après avoir entendu les comptes rendus moral et financier, procédèrent à la nomination du nouveau comité régional. En raison de son impor-

tance, la section de Valence a obtenu trois postes confiés à MM. Jean Perdrix (ancien maire de Valence), Gauthier Durand et Rossi. L'après-midi Raymond Rifflet (directeur général chargé de mission à la commission des Communautés européennes à Bruxelles) a parlé de l'élection au suffrage universel direct au Parlement européen en 1978 et de la solidarité européenne face au défi de la crise actuelle. Puis Jean-Pierre Gouzy (président de l'Association des journalistes européens) a présenté le manifeste « pour une Europe unie et démocratique ».

Les représentants de « Europa Union » (Francfort) et « Movimento Federazione Europeo » (Turin et Lausanne) avaient accepté de participer à ce rassemblement. Les deux exposés ont été suivis avec intérêt par un auditoire extrêmement important venu de tous les départements Rhône-Alpes.

Du manifeste « pour une Europe unie et démocratique » qui comprend 48 paragraphes, nous retiendrons simplement le premier : « Les peuples de la Communauté européenne sont confrontés à un choix historique : soit ils utiliseront les élections européennes pour jeter les bases d'une union politique démocratique capable d'affronter et de résoudre les grands problèmes du dernier quart de siècle, soit ils resteront à la merci des forces internationales qui sont une menace constante pour la sécurité, la stabilité et le bien être de tous ».

“Dauphiné Libéré”

16 décembre 1977 édition “Drôme - Ardèche”

LE JOURNAL (11 décembre 1977)

Avant les élections au suffrage universel Le plaidoyer des fédéralistes européens

En mai-juin prochain doit se dérouler l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct. C'est à partir de ce vote que commencera le processus d'où naîtra la Fédération européenne. Pour préparer cet événement, le Mouvement fédéraliste européen organisait hier à Lyon une rencontre régionale, et deux conférences sur le thème : la solidarité européenne face au défi de la crise et pour une Europe unie et démocratique.

La participation de Raymond Rifflet directeur général chargé de mission à la commission des communautés européennes donnait à ces débats un tour brillant, dynamique et imagé à la fois, qui ne pouvait que séduire les auditeurs. L'analyse des fédéralistes européens, face à la crise est extrêmement simple et très claire, ainsi qu'ils l'ont exprimée dans un manifeste rédigé à Bruxelles, il y a un peu plus d'un mois. Les peuples de la communauté européenne sont placés par la force des choses face à une alternative : utiliser les élections européennes pour jeter les bases d'une union politique démocratique capable d'affronter et de résoudre les problèmes, ou rester à la merci des forces internationales. Puisque les forces économiques échappent au contrôle des

gouvernements nationaux, puisque l'interdépendance a atteint un tel point que se fier aux politiques nationales ne pourrait que conduire au désastre, la seule issue demeure la construction européenne. C'est l'Europe qui pourra intervenir globalement pour empêcher le désordre monétaire, pour promouvoir la paix et la sécurité pour contribuer à la construction d'un nouvel ordre mondial. Mais sans l'Europe les institutions démocratiques sont en danger. La seule façon de régénérer la démocratie est de l'étendre au-delà des frontières des états-nations, et de lui donner la structure démocratique et la force dont elle a besoin. Pour les fédéralistes européens cette vision n'implique pas l'établissement d'un super état centralisé mais uniquement une communauté renforcée utilisant les ressources combinées de ses états membres. C'est la raison pour laquelle ils sont non seulement européens fait fédéralistes convaincus.

C'est dans le domaine monétaire que les mesures les plus urgentes devront être prises par l'Europe, c'est pour cela que les fédéralistes envisagent l'établissement d'une monnaie commune qui pourrait à terme remplacer le

dollar dans certaines de ses fonctions, internationales.

Ainsi au côté du programme monétaire, les fédéralistes européens évoquent-ils également dans leur manifeste les mesures envisagées dans le domaine social, en matière de politique industrielle, agricole et énergétique. Les questions d'armement et de sécurité ont également été étudiées ainsi que les moyens d'un contrôle parlementaire. A terme l'objectif visé est évidemment la constitution d'un gouvernement européen dans le cadre d'institutions spécifiquement communautaires. La responsabilité de ce gouvernement à l'égard du Parlement européen lui conférerait la légitimité démocratique et la force politique nécessaire pour être efficace.

Unir politiquement et économiquement tous les Etats démocratiques, le but que se sont assignés les fédéralistes européens ne sera pas atteint sans mal ni sans efforts, mais ils le savent et s'y préparent avec conviction tant est grande leur confiance dans le progrès social, la démocratie et dans l'Europe. L'échéance électorale prochaine constituera un test fondamental.

LE PROGRES (11 décembre 1977)

Au congrès de l'union des fédéralistes européens : l'Europe : neuf quartiers maîtres mais pas de capitaine.

L'union des fédéralistes européens a tenu son congrès Rhône-Alpes hier à Lyon. Des représentants étrangers étaient présents, notamment ceux de l'Europa Union de Francfort, du Movimento federalista europeo de Turin et Milan, et de l'union européenne de Genève et Lausanne.

Deux points forts dans ce congrès : l'exposé de M. Raymond Rifflet, directeur général à la commission des communautés européennes à Bruxelles, sur le thème : « L'élection au suffrage universel direct du parlement européen en 1978 : la solidarité européenne face au défi de la crise ». Puis, la présentation et la discussion du manifeste : « Pour une Europe unie et démocratique », par M. Jean-Pierre Gouzy, président de l'Association des journalistes européens.

Tout au long de son exposé, qui a captivé l'assemblée, M. Rifflet a démontré que l'Europe apparaît comme « la solution, le passage obligé, de la crise ». Mais cette prise de conscience implique un changement radical des mentalités.

Pourquoi l'Europe ? Parce qu'aujourd'hui, et pour la première fois dans l'histoire du monde, est en train de naître une civilisation universelle. Ainsi en un siècle les hommes sont devenus économiquement interdépendants, leurs intérêts sont communs. « De ce fait, estime M. Rifflet, on a cru que la paix viendrait par surcroît, la guerre devenant impossible tant les intérêts des uns et des autres étaient enchevêtrés. Pourtant la paix ne s'est pas faite tout naturellement par le commerce et la fraternité spontanée des citoyens. Nous ne sommes pas en guerre, mais la paix réside seulement dans l'équilibre dans la super-terreur ».

Quelle est la cause fondamentale des conflits ? « La démocratie nationale elle-même, affirme le directeur à la C.C.E., car on a sacralisé les frontières ». Aujourd'hui les partisans de l'Europe veulent renverser le mouvement : « Nous voulons faire un exemple, dit-il, et nous sommes les premiers à le faire dans le monde, nous voulons construire par-delà les états nationaux un mécanisme de démocratie transnationale ».

Rompres avec des siècles de nationalisme exacerbé n'est pas aisé et M. Rifflet en est bien conscient : « Entrer dans la communauté européenne, ce n'est pas faire une bonne affaire, dit-il. Ce n'est pas

non plus échanger des bananes contre des frigos. Créer la communauté européenne, c'était tenter d'établir une nouvelle forme de relations entre les hommes. Alors il faut savoir si les hommes sont trop inconscients pour construire un système rationnel, libre et démocratique ».

Cette nouvelle forme de relations entre les hommes doit permettre à notre civilisation de trouver une nouvelle forme pour s'incarner.

C'est là qu'intervient la crise :

L'Europe a connu une extraordinaire période de prospérité entre 1958 et 1975 : « On a multiplié par 4,5 la vitesse de l'Histoire depuis 1958. Cette formidable poussée a placé la France dans le peloton de tête de la croissance ».

Durant cette longue période de « vaches grasses » on aurait pu faire beaucoup de choses pour l'Europe, estime M. Rifflet, mais on n'a rien fait car on n'en voyait pas l'utilité. Aujourd'hui la crise est là. Et tous les pays européens sont touchés. Le chaos monétaire et économique s'est installé parce que « les chaudières » communiquent entre les « Neuf » : on refroidit ici l'économie, l'Europe grelotte, on la réchauffe là, elle entre en effervescence...

Alors, pédagogue, M. Rifflet, use d'une métaphore pour se faire comprendre : « Nous sommes tous sur le même bateau communautaire, dit-il. Il y a neuf quartiers-maîtres mais pas de capitaine. Nous devons organiser une gestion commune du bateau sinon nous coulerons séparément sur nos chaloupes ou nous foncerons ensemble sur l'iceberg... »

Et il termine son propos en lançant une exhortation : « Il faut faire l'Europe ». Mais il conteste que depuis le temps qu'on le dit rien n'a changé. « On n'est pas pressé de prendre rendez-vous. » Alors ce sera le « pouvoir d'en-bas » qui la fera : le peuple. Et aujourd'hui, selon le directeur à la C.C.E., « les chefs d'Etat ont compris qu'il faut une élection au suffrage universel parce qu'il faut un dialogue avec le peuple ».

« Tous les partis politiques sont face à une fantastique reconversion de pensée, et les citoyens devant un débat sérieux, conclut-il. La voie des élections européennes n'est pas une solution de facilité qui résoudra par miracle les problèmes. Elle est au contraire la voie du courage qui doit permettre aux citoyens européens d'intervenir en hommes libres dans la détermination de leur avenir ».

UNE RESOLUTION DES FEDERALISTES RHONE - ALPES

"L'Union européenne des fédéralistes, région Rhône-Alpes, se félicite vivement de la ratification par la France de l'accord sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct qui a constitué un succès incontestable pour ceux qui, comme les fédéralistes, se battent pour une Europe démocratique. Mais ce succès ne doit pas conduire à cesser ou même modérer le combat, car d'autres luttes sont encore à mener.

L'Union européenne des fédéralistes, région Rhône-Alpes, pense que les prochaines élections européennes ne pourront assurer effectivement la relance de l'unification démocratique de l'Europe que si les électeurs européens sont placés en face de choix nets et précis répondant aux problèmes concrets qui les concernent et qui ne trouvent plus de solutions satisfaisantes dans le cadre national, à savoir : le chômage croissant, l'inflation galopante, les distorsions entre les politiques économiques et sociales menées par les divers états, les déséquilibres entre les régions, la dénaturation du cadre de vie écologique, la lutte contre la crise et le désordre monétaire.

L'Union européenne des fédéralistes estime que l'Union économique et monétaire ne peut être différée si l'on veut éviter un éclatement de la Communauté. Mais le choix d'un tel objectif implique un certain nombre de transferts de souveraineté. Or, on ne peut se dire partisan de l'Union économique et monétaire sans accepter les conséquences concrètes d'une telle Union.

Comme le dit le président de la Commission de Bruxelles, "l'Union monétaire impliquerait la création d'une nouvelle autorité majeure" qui serait "chargée de gérer les taux de change et les réserves extérieures et de définir les grandes orientations de la politique monétaire intérieure". Or, ceci ne peut être fait que par un pouvoir démocratique européen, c'est-à-dire par un gouvernement européen responsable devant le Parlement européen élu démocratiquement.

Seule une relance de l'Union économique et monétaire aboutissant véritablement à la création d'une Union politique pourra répondre aux exigences de renforcement et d'élargissement de l'Europe.

Seule une Europe politique contribuera efficacement au maintien de la paix et à la réalisation d'un nouvel ordre politique et économique mondial.

APPEL AUX COMITES DE JUMELAGE

Nous souhaiterions que les Comités de Jumelage nous fassent part de leurs activités les plus marquantes : nous nous efforcerons d'y faire écho.

La rédaction

NANCY - DECEMBRE 1977

DEUXIEME CONGRES DE LA J.E.F. - FRANCE

Les 3 et 4 décembre 1977, la Jeunesse européenne fédéraliste, section française, a réuni son Deuxième Congrès à Nancy (le premier ayant eu lieu fin 1975 à Lyon).

De nombreux militants de la région Rhône-Alpes y étaient présents avec ceux des régions Ile de France, Aquitaine, Lorraine et Provence. Des membres de la J.E.F. Allemagne étaient venus de Sarrebruck.

Les Congressistes ont entendu de nombreux messages parmi lesquels ceux de Messieurs Jean-Jacques Servan-Schreiber Président du Conseil Régional de Lorraine, Mario Albertini Président de l'Union européenne des fédéralistes et Lucien Sergent Secrétaire général de la section française du Conseil des Communes d'Europe.

Diverses organisations avaient également envoyé des messages tels l'Union départementale du Rhône de la C.G.T. Force Ouvrière, les mouvements de la Jeunesse socialiste et des Jeunes Radicaux de gauche.

Les Congressistes ont adopté le rapport politique présenté par Jean-Luc Prével, Président sortant de la J.E.F. France, ainsi que de nombreux autres textes sur des questions aussi diverses que les atteintes aux droits de l'Homme, le terrorisme et l'extradition de maître Klaus Croissant, les rapports entre la J.E.F. et le mouvement fédéraliste européen, les syndicats face à l'élection européenne.

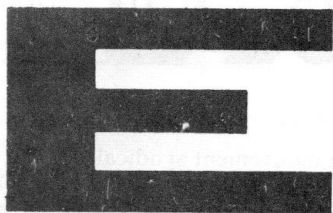
Dans la motion politique, adoptée à l'unanimité, ils ont rappelé la volonté d'indépendance de la J.E.F. à l'égard de tout parti politique, affirmé son autonomie de réflexion et d'action vis à vis du Mouvement fédéraliste européen et réaffirmé le soutien de la J.E.F. à la décision de l'Union européenne des fédéralistes de ne pas présenter de candidatures à l'élection du Parlement européen.

A l'issue du Congrès a été élu un nouveau Bureau français de 11 membres dont la présidence sera assurée pour les deux prochaines années par Jean-Marie Dubos de la section de Paris.

Jean-Francis BILLION.

BRUXELLES : 4-5-6 NOVEMBRE 1977

CONGRES DE L'UNION DES FEDERALISTES EUROPEENS



Le Congrès de l'Union des Fédéralistes Européens a réuni 250 délégués et presque autant d'observateurs, venus non seulement des pays de la Communauté, mais aussi d'Autriche, d'Espagne et de Suisse.

Nous publions ci-dessous quelques points importants du rapport présenté au Congrès par le Président Albertini.

CONCLUSION DU RAPPORT POLITIQUE DU PRESIDENT MARIO ALBERTINI

Mon premier point est qu'il faut garder présent à l'esprit que tout ce qui se passe dans nos pays et dans la Communauté est désormais relié de façon très étroite à ce qui se passe dans le monde. La conscience si répandue que nous vivons une époque de crise dépend en réalité du fait que nous sommes en train de vivre la période d'incubation d'un nouveau cycle de la politique mondiale. La guerre froide est terminée depuis longtemps, mais le panorama mondial reste incertain, l'autorité précaire et, dans les pays qui éprouvent les difficultés les plus grandes, le sens même de l'Etat et de l'identité nationale est mis en doute, parce qu'un nouveau système stable de rapports politiques, économiques et culturels au niveau international ne s'est pas encore établi, alors qu'est encore en cours le démantèlement des règles et des relations internationales, qui ont perdu leur base de pouvoir avec la fin de la guerre froide.

Mon deuxième point est que ce sont la crise du système monétaire international, la fin des parités fixes et la crise de l'ordre économique mondial qui font que les conséquences de la transition de l'ancien au nouveau cycle se sont fait ressentir en profondeur dans la vie de nos pays et ont entravé le mécanisme de l'intégration européenne. C'est donc en accélérant le processus d'intégration dans les secteurs économique et monétaire que l'Europe pourra contribuer à la formation d'un nouveau cycle de la politique mondiale dans les meilleures conditions pour le sort de la démocratie, de la liberté, de la justice sociale et de la paix.

Mon troisième point est que l'heure des grandes décisions est proche. Si le nouveau cycle de la politique mondiale devait prendre forme sur la base d'une Europe encore divisée sur le terrain politique, économique et monétaire, la divi-

sion de l'Europe serait prolongée pour un temps indéfini, avec des conséquences très graves. L'on parvient à la même conclusion si l'on examine la situation interne de la Communauté, qui montre justement que la division fait des progrès sur le terrain politique avec le manque de solidarité, sur le terrain économique avec la tendance de chaque pays à se replier sur lui-même, et sur le terrain monétaire avec la fluctuation des taux de change. D'autre part, la réapparition du protectionnisme, du nationalisme, et le niveau du chômage devenu menaçant pour la stabilité démocratique montrent, en effet, que nous ne sommes pas éloignés du point de non-retour sur la voie de la division.

Mon quatrième point est que la Communauté a déjà pris une des décisions fondamentales pour l'avenir de l'Europe : celle concernant l'élection européenne. Il s'agit maintenant, sur cette base, de consolider l'unité d'une façon efficace et irréversible, tout en rendant possible l'adhésion de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal. A mon sens, les données fondamentales sont les suivantes : grâce à l'élection européenne la Communauté va disposer de la force suffisante pour faire de véritables choix européens, donc pour gouverner l'Europe dans le domaine où elle est déjà assez unie, même au point de vue institutionnel : le domaine de l'économie. Mais il y a encore un obstacle. Avec neuf monnaies nationales, l'Europe, même si elle était parfaitement organisée, se révélerait ingouvernable. Le Marché commun a bien fonctionné lorsqu'on avait des parités fixes, c'est-à-dire une sorte de monnaie européenne provisoire. Et dans la mesure où les parités fixes ne sont plus possibles, il faut une monnaie européenne car les monnaies nationales sont en train d'éloigner de plus en plus les uns des autres les pays de la Communauté. C'est inévitable. A moins de conditions particulières, on ne peut pas séparer le contrôle de la monnaie et des banques de la politique économique. C'est pourquoi tant

qu'on n'a pas de monnaie européenne, on ne peut pas faire une véritable politique économique européenne. Et il faut garder présent à l'esprit que dans le monde moderne tout ensemble économique dépourvu de monnaie et de politique économique communes ne peut être que provisoire car il est de nature à renforcer les forts et à affaiblir les faibles, et donc à engendrer des politiques économiques de plus en plus divergentes. Je dois ajouter que ce n'est qu'après la rédaction de mon rapport que j'ai pris connaissance des déclarations du Président Jenkins au sujet de l'Union monétaire dans sa conférence à l'Université européenne. Je crois que le Président Jenkins mérite la reconnaissance de tous les fédéralistes et de tous les européens pour son courage et sa lucidité.

Mon cinquième point est que l'U.E.F. devrait : a) adopter un programme de politique européenne, en ratifiant la décision du Comité fédéral à propos du Manifeste pour l'élection européenne et le Parlement européen, ainsi que le texte concernant les pays européens non-membres de la Communauté ; b) choisir une stratégie qui, à mon avis, devrait consister dans la lutte pour ajouter à l'élection européenne la monnaie européenne, moyennant un plan de pré-union et l'engagement de réaliser la monnaie européenne à une date établie à l'avance ; c) proposer sur ces bases une action commune à toutes les forces européennes, et en premier lieu au Mouvement européen, en déclarant la disponibilité de l'U.E.F. à toutes les corrections nécessaires pour atteindre la plus grande unité possible sur un programme d'action efficace, dans le but d'exercer une pression constante sur le Parlement européen et de soutenir la partie du Parlement européen disposée à se battre pour rendre efficace et irréversible l'unité de l'Europe.

VERS L'EUROPE

1) L'intégration européenne, la crise économique et les travailleurs

Le développement des pays occidentaux a été caractérisé depuis la guerre par l'internationalisation toujours plus poussée des aspects essentiels de la production. La libéralisation des échanges entre les pays de l'espace atlantique et le processus d'intégration économique entre les pays européens sont les deux manifestations principales du dépassement des frontières par l'économie. La création du Fonds monétaire international (F.M.I.) et de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (G.A.T.T.) ont été l'expression directe du processus de libéralisation des échanges alors que l'institution de la C.E.C.A. puis du Marché Commun ont été les temps forts du processus d'intégration européenne.

Ces phénomènes ont déterminé de profonds changements, non seulement en ce qui concerne la structure économique des différents pays, mais aussi pour ce qui touche à la structure, à la position et au rôle des entreprises.

L'internationalisation de l'économie a, en effet, entraîné la création de grandes concentrations productives et, en particulier, celle des entreprises multinationales.

Aujourd'hui, la crise de l'intégration européenne et les difficultés dans lesquelles se débat la Communauté, trouvent un écho dramatique dans un chômage massif qui, dans ses 9 Etats membres, concerne directement plus de 6 millions de travailleurs.

La poussée protectionniste qui mine actuellement l'Union douanière réalisée par le Marché Commun met en difficulté de nombreux secteurs économiques et de nombreuses entreprises industrielles et détermine pour une large part la diminution de l'emploi et la stagnation des investissements.

La politique agricole commune secouée par les séismes monétaires ne garantit plus de débouchés économiques aux producteurs et la réforme des structures agricoles marque le pas.

Les travailleurs de la Communauté voient se restreindre les possibilités d'emploi et diminuer continuellement les salaires réels.

La crise économique se répercute le plus gravement sur les secteurs les plus faibles et les régions périphériques. Les jeunes à la recherche d'un premier emploi et les immigrés sont les premiers touchés par la crise de l'emploi.

Dans ce cadre particulièrement préoccupant le système économique et social qui caractérise les pays européens montre deux contradictions significatives :

— le chômage des jeunes a un caractère essentiellement intellectuel, le système ne semblant plus en mesure d'absorber un nombre croissant de cadres et tandis que les pays du tiers-monde se spécialisent dans des productions traditionnelles de l'aire européenne, les pays de la Communauté laissent régresser les investissements et éprouvent une difficulté croissante dans le développement des secteurs de pointe.

La recherche d'un nouveau modèle de développement qui avait caractérisé l'action politique et syndicale des travailleurs dans les dernières années marque le pas car elle ne pouvait se développer que grâce à l'extension du travail qualifié et à la poursuite de la révolution scientifique et technique.

L'action des travailleurs et de leurs syndicats dans tous les pays de la Communauté tend de plus en plus à affronter des difficultés analogues car il est partout nécessaire et indispensable d'intervenir pour soutenir l'emploi et défendre le niveau de vie.

2) L'élection européenne et la solution de la crise

Une révision globale et radicale du fonctionnement de la Communauté s'impose comme unique voie pour sortir de sa paralysie croissante et les gouvernements ont finalement décidé d'appliquer l'article 138 du Traité de Rome (19 ans après sa signature) et de procéder à la première élection directe du parlement européen en 1978.

Le mouvement syndical ne peut pas et ne doit pas rester passif face à l'intégration européenne et subir la politique ruineuse des gouvernements qui prétendent toujours réaliser l'Europe, hier douanière, aujourd'hui ou demain économique et monétaire, sans poser, comme préalable, l'institution d'une autorité politique européenne.

L'élection européenne constituera une occasion privilégiée de mobilisation de l'opinion publique des neuf pays de la Communauté sur les problèmes que celle-ci doit affronter.

En effet, l'élection européenne amènera les partis politiques, les forces sociales, les intellectuels, la presse, l'opinion publique à se situer pour la première fois dans un cadre européen, au-delà du cadre national. Il faudra en venir à débattre de quelques-uns des sujets vitaux pour le présent et l'avenir de nos peuples. C'est à cette seule condition que l'élection sera un succès.

L'Europe devra répondre à la question de son identité et de son rôle. Pour la création d'une société vraiment nouvelle et plus juste à l'intérieur, et ouverte à l'extérieur vers tous les pays, en particulier vers les jeunes nations, ce rôle sera peut-être irremplaçable.

Dans un monde où l'espace de la démocratie est de plus en plus restreint, l'Europe patrie de la démocratie moderne, devra faire entendre sa voix. L'exemple de l'unification européenne pourra exercer une influence décisive sur d'autres parties du monde, comme l'Afrique ou l'Amérique latine, et pourra suggérer des objectifs plus ambitieux encore. Mais pour remplir ce rôle, il ne faut pas que l'Europe reste un jouet de l'histoire. Il lui faut la volonté d'être, donc de se doter des institutions nécessaires.

Le mouvement syndical a déjà exprimé son engagement pour le renforcement de la tendance à l'unification politique européenne et à la transformation démocratique de la Communauté. Pour exploiter pleinement les grandes possibilités ouvertes par l'élection européenne il faudra que le mouvement ouvrier pèse de tout son poids au cours des différentes phases d'action que celle-ci ouvrira.

VERS L'EUROPE (suite)

Par l'élection européenne, les travailleurs, qui constituent une composante non négligeable d'une société industrielle avancée, retrouveront la possibilité d'intervenir directement sur les décisions fondamentales prises jusqu'alors par les seuls gouvernements, diplomates et technocrates en l'absence de tout contrôle populaire.

Durant la campagne pour les élections européenne les travailleurs devront mettre en avant deux exigences : la planification démocratique européenne et la monnaie européenne il n'est pas de solution à la crise économique.

LA PLANIFICATION DEMOCRATIQUE EUROPEENNE

Elle seule permettra d'intervenir sur le développement anarchique du Marché Commun pour en corriger les distorsions de manière à renverser la tendance à la congestion de régions développées et à la décadence économique et au dépeuplement des régions périphériques, contrôler les sociétés multinationales, amorcer la reprise par un processus de reconversion qui permette à l'Europe de s'imposer dans les secteurs de pointe (électronique, industrie aéro-spatiale, par exemple) et dans le même temps combattre l'inflation sans sacrifier l'emploi.

LA MONNAIE EUROPEENNE

L'union monétaire permettra de libérer le commerce entre les différents pays du Marché Commun de l'exigence de recourir au dollar pour son règlement.

La création de l'Union monétaire européenne apportera une contribution importante à la stabilité et au développement, non seulement du commerce communautaire mais encore du commerce international dans son ensemble.

La monnaie européenne est une nécessité afin d'établir les liens organiques de l'Europe avec le Tiers-Monde, avec lequel elle a d'importants aspects de complémentarité : carence en matières premières de la Communauté et besoin de technologie, de biens de production et de produits intermédiaires pour les économies des pays en voie de développement.

La monnaie européenne est enfin nécessaire afin de mettre en œuvre la

planification démocratique mentionnée précédemment et indispensable, non seulement pour résorber l'écart entre pays forts et pays faibles mais encore pour y permettre l'entrée des pays de l'Europe du Sud récemment revenus à la démocratie après avoir vaincu le fascisme : la Grèce, le Portugal et l'Espagne.

3) Pour une nouvelle stratégie européenne du mouvement syndical

La transformation européenne des partis sur le plan des structures et des programmes et la perspective de l'accroissement des pouvoirs de décision du Parlement européen influenceront le mode d'organisation et d'action de tous les groupes sociaux. En particulier, la Confédération européenne des syndicats représentant la quasi totalité du mouvement syndical européen mais qui n'est qu'un organe de débat syndical international se transformera en organisation regroupant les dirigeants syndicalistes nationaux en un véritable syndicat européen réunissant des délégués directement élus. La Confédération européenne des syndicats sera alors susceptible d'influencer efficacement les centres européens de formation de la volonté politique : les partis, le Parlement et le Gouvernement ; elle pourra utiliser au plan européen les moyens de lutte que les travailleurs possèdent au plan national : la négociation et la grève.

La Confédération européenne des syndicats devra se donner comme objectif la mobilisation des travailleurs européens en multipliant et en développant des initiatives témoignant aujourd'hui de la prise de conscience des travailleurs européens de leurs intérêts communs :

— grèves dans les sociétés multinationales,

— constitution de comités de liaison dans les entreprises multinationales pour les questions nécessitant une

stratégie commune,

— soutien aux revendications et aux luttes des immigrés soumis à discriminations et licenciements.

Le problème de la démocratie industrielle lui-même pourra être affronté de manière unitaire par les travailleurs européens ; la planification démocratique européenne permettra de repenser les diverses expériences jusqu'à aujourd'hui réalisées dans les différents contextes nationaux. La co-gestion ne signifierait plus comme parfois la subordination du travail au capital ni ne pourrait dégénérer en corporatisme mais deviendrait un instrument efficace de contrôle de l'activité des entreprises et de sa compatibilité avec les lignes générales du développement. Les expériences de planification et d'autogestion deviendront moins abstraites.

Le processus de dépassement des divisions entre syndicats de pays comme l'Italie (qui exporte de la main-d'œuvre et des capitaux) et de pays, comme la République Fédérale d'Allemagne (qui fonde son expansion sur l'utilisation du travail des immigrés et sur l'échange inégal avec les régions plus faibles de la Communauté) sera alors amorcé.

Les travailleurs européens et leurs organisations politiques, syndicales, coopératives, en revendiquant le développement de l'Union économique et monétaire, sous le contrôle d'un Parlement élu, retrouveront leurs possibilités d'intervention dans la lutte pour l'emploi et pour un modèle de développement plus équilibré et plus juste. La Confédération européenne des Syndicats, qui regroupe une énorme masse de travailleurs européens, acquerra un rôle décisif dans le développement économique et social de l'Europe et réalisera un réel processus d'unification syndicale tant dans les différents pays qu'au niveau européen.

Ce texte adopté par le Comité Directeur de l'Union Européenne des fédéralistes région Rhône Alpes puis par le Congrès de la section française de la Jeunesse européenne fédéraliste a été reproduit sous le titre VERS L'EUROPE par "le Rhône Syndicaliste et Social" journal de l'U D du Rhône de la C G T Force Ouvrière.

Les Neuf se préparent

En dépit du report probable des élections européennes, les procédures de ratification se poursuivent. En voici l'état, pays par pays.

ALLEMAGNE

- *Loi de ratification* :
Votée à l'unanimité par le Bundestag le 16 juin 1977 et par le Bundesrat le 24 juin 1977.
- *Loi électorale* :
— Présentée le 30 mars 1977, rejetée le 6 mai 1977.
— Projet gouvernemental : listes nationales (permettant à la C.S.U. de se présenter partout). La C.D.U. propose un scrutin régional. Compromis probable pour des circonscriptions multi-Länder.
— Modalités : scrutin à la représentation proportionnelle ; nécessité d'un minimum de 5 % des voix pour obtenir un siège. Pour Berlin-Ouest, trois députés mais non élus.
— Adoption prévue en mars 1978.
- *Opinion publique* (Eurobaromètre n° 7) :
Pour : 69 % ; contre : 8 % ; sans opinion : 23 %.

BELGIQUE

- *Loi de ratification* :
Déposée à la Chambre le 14 février 1977. Sera adoptée en même temps que la loi électorale.
- *Loi électorale* :
— Difficultés pour appliquer l'accord d'Egmont de mai 1977.
— Projet gouvernemental : trois circonscriptions (Flandre, Wallonie, Bruxelles) ; répartition des sièges : proportionnelle (13 aux Flamands et 11 aux francophones) ; vote obligatoire ; pas d'interdiction du double mandat ; majorité électorale abaissée à 18 ans (au lieu de 21 ans pour les élections nationales).
— Amendements proposés par le P.R.L.W. (parti libéral) pour la répartition des sièges : 13 à la Flandre, 8 à la Wallonie, 3 à Bruxelles. La discussion se poursuit.
- *Opinion publique* (E.B. n° 7) :
Pour : 64 % ; contre : 13 % ; sans opinion : 23 %.

DANEMARK

- *Loi de ratification et loi électorale* :
— Ont fait l'objet de deux lois respectives : une pour le Groënland, une pour le

Danemark. Lois adoptées le 6 décembre 1977 par 120 voix pour, 25 contre et 9 abstentions.

- Modalités : scrutin proportionnel (15 sièges au Danemark et 1 au Groënland).
- Droit de vote pour les Danois résidant hors du territoire.
- *Opinion publique* (E.B. n° 7) :
Pour : 44 % ; contre : 27 % ; sans opinion : 29 %.
- Sondage du 27 octobre 1977 : 44 % pour l'appartenance à la C.E.E. ; 41 % contre.

FRANCE

- *Loi de ratification* :
Adoptée le 16 juin 1977 par l'Assemblée nationale et le 24 juin 1977 par le Sénat.
- *Loi électorale* :
— Adoptée par l'Assemblée nationale le 21 juin 1977 et par le Sénat le 29 juin 1977.
— Modalités : représentation proportionnelle nationale à la plus forte moyenne ; principe des listes bloquées ; seuil des 5 % des suffrages pour être représenté au Parlement européen.
— Droit de vote aux Français résidant hors de France.
- *Opinion publique* (E.B. n° 7) :
Pour : 74 % ; contre : 12 % ; sans opinion : 14 %.

GRANDE-BRETAGNE

- *Ratification* :
En même temps que la loi électorale.
- *Loi électorale* :
— Réintroduite le 10 novembre 1977 ; le Parlement s'est prononcé sur le principe le 24 novembre 1977 par 38 % pour et 9 % contre.
— Mode de scrutin : rejet de la représentation proportionnelle le 12 décembre 1977 par 319 voix contre et 222 pour ; adoption du principe du scrutin majoritaire ; approbation prévue en janvier 1978.
- *Opinion publique* (E.B. n° 7) :
Pour : 67 % ; contre : 22 % ; sans opinion : 11 %.

IRLANDE

- *Loi de ratification* :
Adoptée le 30 novembre 1977 par le Dail

et le 7 décembre 1977 par le Seanad.

- *Loi électorale* :
— Prévoit 4 circonscriptions (Munster : 5 sièges ; Leinster : 3 ; Dublin : 4 ; Connaught-Ulster : 3) ; scrutin à la représentation proportionnelle avec vote transférable.
— Droit de vote aux ressortissants communautaires résidant en Irlande et aux Irlandais résidant hors d'Irlande.
- *Opinion publique* (E.B. n° 7) :
Pour : 76 % ; contre : 12 % ; sans opinion : 12 %.

ITALIE

- *Loi de ratification* :
Adoptée le 17 février 1977 par la Chambre (384 voix pour ; 16 contre ; pas d'abstention) et le 24 mars 1977 par le Sénat à l'unanimité.
- *Loi électorale* :
Discussion en cours sur :
— le droit de vote pour les Italiens ne résidant pas en Italie ;
— la possibilité pour un tiers seulement des parlementaires d'exercer le double mandat ;
— le mode de scrutin (représentation proportionnelle nationale ou régionale) ;
— le découpage des circonscriptions (trois correspondant au Sud, au Centre, au Nord ou vingt calquées sur les régions).
- *Opinion publique* (E.B. n° 7) :
Pour : 80 % ; contre : 10 % ; sans opinion : 10 %.

LUXEMBOURG

- *Ratification* :
Approuvée le 5 juillet 1977 par la Chambre avec 54 voix pour et 5 contre. Dépôt des instruments de ratification lorsque la loi électorale sera adoptée.
- *Loi électorale* :
— A débattre en janvier 1978.
— Discussion sur le nombre de circonscriptions (une pour la ville de Luxembourg et une pour le reste du pays ; ou une circonscription unique).
- *Opinion publique* (E.B. n° 7) :
Pour : 85 % ; contre : 7 % ; sans opinion : 8 %.

PAYS-BAS

- *Loi de ratification* :
Adoptée par la seconde Chambre le 23 juin 1977 par acclamation et par l'Assemblée nationale le 28 juin 1977.
- *Loi électorale* :
— Discussion en cours (projet de représentation proportionnelle nationale ; nécessité d'un minimum de 40 noms par listes).
— Droit de vote pour les ressortissants communautaires résidant aux Pays-Bas et pour les Néerlandais résidant hors du pays.
- *Opinion publique* (E.B. n° 7) :
Pour : 82 % ; contre : 9 % ; sans opinion : 9 %.